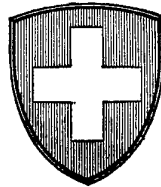


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 mars 1936

Demande déposée: 31 janvier 1935, 12 h. — Brevet enregistré: 31 décembre 1935.

BREVET PRINCIPAL

Adolphe Fernand WACHSMUTH et Jules Louis BADEL,
Genève (Suisse).

Elément de jeu de construction métallique.

L'invention a pour objet un élément de jeu de construction métallique.

Le dessin ci-joint montre, à titre d'exemple (fig. 1 à 12), une forme d'exécution des pièces constituant cet élément et différentes façons d'assembler lesdites pièces pour constituer des poulies diverses.

Dans cette forme d'exécution, l'une des pièces est constituée par un disque 1, plan, solidaire d'un noyau 2; une autre pièce est constituée par un disque 3 dont le bord est embouti en forme de cylindre 4 dans lequel peut pénétrer le disque 1 et dont le centre est perforé pour laisser passer le moyeu 2; une troisième pièce est constituée par un disque 5 dont le bord est embouti en forme de tronc de cône 6, dans lequel le disque 1 peut pénétrer et dont le centre est perforé également pour donner passage au moyeu 2. Les trois pièces peuvent être accolées les unes aux autres comme le montre le dessin, elles sont ensuite fixées entre elles par des boulons mu-

nis d'écrous et traversant les trois disques 1, 3 et 5.

Le moyeu 2 est muni d'une vis 5 permettant la fixation du disque 1 sur un arbre 8.

Avec un groupe des trois pièces décrites, l'on peut, en employant toutes ces pièces ou deux d'entre elles, réaliser des poulies ou des roues de formes diverses, mais on peut aussi fixer entre elles deux pièces à bord tronconique 6, comme il est, par exemple, indiqué en fig. 10 et 11.

Sur l'une des tiges de boulons, prolongée, pourrait être monté un tourillon de bielle. Les disques pourraient être dentés et comporter des gorges sur leur pourtour.

REVENDEICATION :

Elément de jeu de construction métallique, caractérisé en ce qu'il comporte au moins deux pièces, l'une étant constituée par un disque plan solidaire d'un moyeu, l'autre étant constituée par un disque dont le bord est rabattu pour former une surface de révolution,

les deux disques étant destinés à être accolés et fixés l'un à l'autre, celui qui porte le moyeu pénétrant alors à l'intérieur de la cavité que forme le bord rabattu de l'autre disque qui est perforé en son centre pour donner passage au moyeu.

SOUS-REVENDEICATIONS:

1 Elément de jeu suivant la revendication, caractérisé en ce qu'il comporte une troisième pièce constituée par un disque à bord rabattu et perforé en son centre pour donner passage au moyeu, troisième pièce établie de façon à pouvoir être accolée de di-

verses façons à l'une des deux autres et fixée à celles-ci.

2 Elément de jeu suivant la revendication et la sous-revendication 1, caractérisé en ce que le bord rabattu de l'une des pièces est en forme de cylindre, tandis que le bord rabattu d'une autre pièce est en forme de tronc de cône.

3 Elément de jeu suivant la revendication, caractérisé en ce que la fixation des pièces accolées les unes aux autres est obtenue au moyens de boulons munis d'écrous et traversant les disques.

Adolphe Fernand WACHSMUTH.

Jules Louis BADEL.

Mandataire: Fl. RABILLOUD, Genève

Fig. 4.

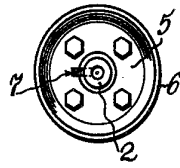


Fig. 5.

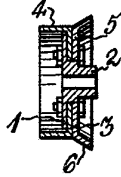


Fig. 6.

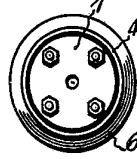


Fig. 7.

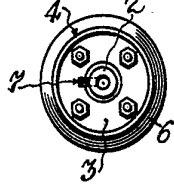


Fig. 8.

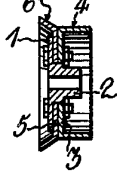


Fig. 9.

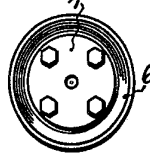


Fig. 1.

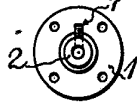


Fig. 2.

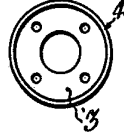


Fig. 3.

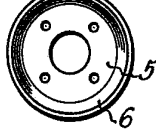


Fig. 10.

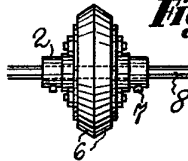


Fig. 11.

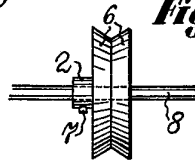


Fig. 12.

